

## Accident de la route près de Mouila Un homme tué sur-le-champ

FN.  
Mouila/Gabon

**Septuagénaire, Célestin Dimbokou Mounombi se rendait à la cérémonie de mariage coutumier d'un neveu, dont il devait être le porte-parole, dans un vil-**

**lage peu éloigné du sien.**  
CÉLESTIN Dimbokou Mounombi, Gabonais, 73 ans, a trouvé la mort, dernièrement, sur la Nationale 1, au cours d'un accident de la circulation qui s'est produit entre les villages Mutamba-A-Sane-Fumu et Doubou, à

une trentaine de kilomètres de Mouila. Selon les témoignages recueillis sur place, le véhicule de marque Toyota, immatriculé 7146 G1S, à bord duquel avaient pris place, entre autres, le septuagénaire, sa femme et deux de ses sœurs, revenait

d'Idemba, un village voisin. Au volant du double cabine, le neveu de la victime, Albin Nkili Nguema dont il devait être le porte-parole à la cérémonie de mariage coutumier dans le regroupement de villages Doubou. Alors qu'ils venaient d'aborder une descente

jouxtant une petite colline, le conducteur dudit véhicule - le futur marié - aurait brusquement perdu le contrôle de l'engin qui a terminé sa course dans le décor. Bilan : un mort sur-le-champ et plusieurs blessés. Seule l'enquête diligentée par les services

compétents devra déterminer les circonstances de ce malheureux accident de la circulation. Entre-temps, la prudence est vivement recommandée aux usagers de la route en cette période de vacances et de campagne électorale.

## Au cours d'un accident d'abattage dans la région de Mbigou Un arbre lui arrache la main droite

FN.  
Mbigou/Gabon

UN jeune Gabonais, Lebanda Yangari, la vingtaine révolue, a failli passer de vie à trépas au cours d'un accident d'abattage, le vendredi 12 août dernier au village Bola-Pesa, situé à 30 km de Mbigou, sur l'axe menant à Malinga. Il restera, cependant, handicapé à vie, après avoir été amputé de sa main droite et subi une double fracture du pied droit. Admis à l'hôpital de l'Alliance chrétienne de Bongolo, où nous l'avons rencontré récemment, ce dernier déclare que « ce jour-là, je me suis rendu en brousse, non loin du village, pour abattre la plantation de

*ma mère, comme je sais le faire à chaque saison sèche, afin d'aider cette dernière dans les travaux champêtres. C'est d'ailleurs le devoir d'un enfant envers ses parents* ». Tout se passait quasiment bien jusqu'à ce que, voulant élaguer un arbuste qui faisait ombrage dans la surface cultivable, située au bord de la plantation, alors que l'essentiel de la tâche était terminée, le tronc du végétal se fende et lui coupe, dans sa chute, la main droite qui s'est mise à pendre. Et, dans sa tentative de fuir le danger, Lebanda Yangari s'est également fracturé le pied gauche en tombant. Ce sont ses cris de douleur qui vont alerter, en premier lieu, sa mère qui se trouvait non loin du théâtre de l'accident. Celle-ci, à son tour, a

appelé à l'aide. Les villageois se sont alors organisés pour trouver une voiture dans une zone où, non seulement les voitures sont une denrée rare, mais s'ajoute le piteux état de la route qui mène à cette grande concentration humaine de Bola-Pesa. Au centre médical de Mbigou, où le jeune homme est transporté, il est fait état de l'absence d'un service adéquat qui puisse prendre en charge un tel blessé. L'option de l'évacuer à l'hôpital de Bongolo, sis à 88 kilomètres, est de ce fait retenue. Mais comment y aller sans ambulance et sans tout autre moyen de transport, de surcroît lorsque l'accidenté appartient à une famille démunie ? Difficile d'y répondre. Ce que l'on sait, c'est que les pa-

rents ont dû laborieusement procéder à des tractations, en vue de trouver non seulement le coût du transport s'élevant à 65 000 francs, mais aussi un véhicule. Et ce n'est qu'aux environs de 19 heures que l'infortuné arrive enfin à l'hôpital missionnaire, très affaibli par la perte d'une bonne partie de son sang et la main déjà "refroidie". Toute chose qui rendait alors l'intervention visant à recoller la main impossible. D'où l'amputation de celle-ci par l'équipe médicale. Depuis lors, à Bongolo où il suit des soins, l'on assure que la vie du jeune Lebanda Yangari est hors de danger. Une fois sorti de l'hôpital, il devra cependant apprendre à vivre avec sa nouvelle condition de manchot. Pour ce faire, le soutien des siens



Lebanda Yangari, amputé de sa main droite à la suite d'un accident d'abattage.

et de ses amis sera nécessaire pour l'aider à affronter courageusement cette épreuve difficile qui l'attend. Mais déjà, le moins que l'on puisse dire, est que ce jeune homme est un exemple à suivre pour de nombreuses personnes de son âge. Pensant, à tort, qu'ils n'ont que des droits à exiger à leurs parents, rares sont en effet devenus, au sein des familles

gabonaises, des enfants qui se soucient de renvoyer l'ascenseur à leurs géniteurs à travers de menus travaux domestiques destinés à les aider. Il est vrai que dans cet accident d'abattage, la mère de Lebanda Yangari risque de se culpabiliser si, elle non plus, n'est pas encadrée par les siens, en voyant ce qu'est devenu son fils.

## Lutte antidrogue

### "Prince" écouait de l'héroïne conditionnée

J-P. A.  
Port-Gentil/Gabon

L'ANTENNE de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) de l'Ogooué-Maritime vient de neutraliser, au quartier Côte-d'Azur, Dick Emméa, alias Prince, un ressortissant nigérian de 36 ans, pour vente et détention d'héroïne. Son interpellation le 18 août dernier vers 11 heures, n'a été possible que grâce à un informateur qui a saisi les policiers de l'Oclad de ce que cet homme se livrait impunément à la vente d'héroïne au quartier Côte-d'Azur. Une opération est alors organisée, afin de vérifier l'information qui, par la suite, s'est avérée exacte. Pour le piéger, les policiers qui avaient déjà ses coordonnées téléphoniques, se font passer pour l'un de ses clients qui souhaitait lui rembourser de l'argent qu'il lui devait. Prince qui ne se doute de rien, dira à son client qu'il se trouve à Côte-d'Azur, là où il tient son officine. Mais grande est sa surprise de constater que le fameux client est accompagné des policiers. Comprenant tout de suite que l'étau s'est resserré autour de lui, il tente de s'enfuir, mais il est rattrapé par les agents qui découvrent trente conditionnements d'héroïne qu'il a balancés dans sa course. Interrogé sur l'origine de cette drogue, il déclare en être le propriétaire, et qu'il se ravitaillerait



Dick Emméa, alias Prince, peu avant son admission au Château.



Les conditionnements d'héroïne retrouvés sur le ressortissant nigérian.

auprès d'un certain Chibo, son compatriote qui résiderait à Libreville, mais dont il dit ignorer l'adresse et le domicile. « Toutes nos transactions se passent au marché de Mont-Bouët », a-t-il dit laconiquement. Présenté, vendredi dernier, de-

vant le procureur de Port-Gentil, il a été placé sous mandat de dépôt à la prison centrale du Château. En plus de l'infraction de vente et détention de stupéfiant, Dick Emméa est également poursuivi pour défaut de carte de séjour.

**EN EXCLUSIVITE SUR VOS CHAINES CANAL+**  
SEMAINE DU 22 AU 28 AOUT

<p><b>SERIE DE LA SEMAINE</b></p> <p><b>SCANDAL</b> <b>CANAL+ SERIES</b> LE 22 AOUT A 18H25 SAISON 5 - EPISODE 16</p> <p>En pleine campagne, Olivia obtient des informations compromettantes sur un adversaire politique, et cherche à vérifier la valeur. Cyrus maintient son cap.</p>	<p><b>FILM DE LA SEMAINE</b></p> <p><b>ALICE AU PAYS DES MERVEILLES</b> <b>CANAL+ QUEST</b> Un film de Tim Burton (2010)</p> <p>Alice, 19 ans, poursuit un lapin à gilet et tombe dans son terrier. Elle découvre un monde merveilleux, croise des créatures surprenantes. Bientôt, on lui apprend qu'elle a été choisie pour sauver le pays. Elle doit mettre fin au règne tyrannique de la Reine rouge en tuant son champion, le Jabberwock...</p> <p>LE DIMANCHE 28 AOUT A 20H30</p>
<p><b>CANAL+ QUEST</b></p> <p><b>NUMERO QUATRE</b> LE 22 AOUT A 17H15</p> <p>Un extraterrestre doté de pouvoirs surnaturels se fait passer pour un lycéen. Mais son anagramme est menacé quand il est repéré par ses ennemis héréditaires.</p>	<p><b>CANAL+ CINEMA QUEST</b></p> <p><b>LES ENQUETES DU DEPARTEMENT V : MISERICORDIE</b> LE 23 AOUT A 20H30</p> <p>Un officier de police, spécialisé dans les dossiers non résolus, est chargé, avec son assistant, de résoudre l'affaire de la disparition d'une femme politique.</p>
<p><b>CANAL+ SERIES QUEST</b></p> <p><b>BRAQUO</b> LE 25 AOUT A 20H30 SAISON 3 - EPISODE 3</p> <p>Depuis la mort de Iosif Vassarianovitch, la guerre de succession fait rage entre Jordania et Pavlovitch. Roxane, elle, parvient à localiser la sœur de Vogel.</p>	<p><b>CANAL+ family QUEST</b></p> <p><b>LES PINGUINS DE MADAGASCAR</b> LE 27 AOUT A 18H45</p> <p>Quatre pingouins, qui sont en réalité des agents secrets, s'offrent, avec l'aide d'une puissante organisation, à sauver le monde d'une pesteuse redoutable.</p>

**EN AOUT, RETROUVEZ LES MEILLEURS CHAMPIONNATS DE FOOTBALL SUR CANAL+ SPORT**

LES BOUQUETS CANAL+